

Il était une fois... à Saint Martin

La revue du patrimoine, numéro 36

La place de Saint-Martin-en-Vercors

en 1898

par Yvette Rouveyre

La vieille photo que voici représente une foire aux bestiaux à Saint-Martin-en-Vercors. Elle aurait été prise en 1898 sur une plaque de verre et on y remarque beaucoup de détails intéressants qui ont parfois une histoire, à commencer par la place elle-même.



La place et le lavoir

Pendant des siècles, Saint-Martin n'a eu comme place publique que l'étroit espace situé au pied du tilleul de Sully et devant les maisons, limité par le mur du cimetière situé longtemps devant l'église, mur dont il reste une partie à côté du tilleul. En 1832, on finit de le clore pour empêcher les animaux domestiques d'y pénétrer, ensuite on en retranche la partie devant l'église pour faire une place publique. Mais elle était bien trop petite ! Les foires prenant de plus en plus d'importance, il convenait de créer un espace à cet effet.

En 1862, la commune entreprit de grands travaux pour créer un champ de foire : expropriations, démolitions, alignement de bâtiments. Ainsi fut créée l'actuelle place du lavoir.

Justement, sur la photo, on aperçoit le toit du lavoir, soutenu par de fines colonnes et surmonté d'un épi de faîtage. Il était alors tout neuf ! Deux ans auparavant, la commune avait fait construire ce « bassin abreuvoir » aussi utile aux bêtes qu'aux gens, qu'elle avait payé 1540 F à Joanny Michel, entrepreneur, et 533 F à François Régnier, tailleur de pierre. Le petit toit à quatre pans a dû se dégrader avec le temps, car il fut remplacé en 1962 par un toit en béton qui coûta 12 000 F, beaucoup moins joli, et qu'on finit par supprimer en 2000.

Au fond, à droite, un restaurant occupe le bâtiment qui deviendra ensuite une boulangerie pendant de nombreuses années. Cette maison est en travaux : il manque des menuiseries aux fenêtres, et la couverture du toit n'est pas terminée. Il est recouvert de tuiles canal, moulées « à la cuisse », qui étaient fabriquées localement. Un vieux plan des années 1920 indique une tuilerie Loubet aux Michalons, qui n'était pas la seule.

La poste, le télégraphe et le téléphone

Au fond à gauche on aperçoit la poste : elle aussi était neuve ! Son aménagement en 1892 a été financé par un emprunt au Crédit Foncier complété par la vente de concessions au cimetière. Le bâtiment avait été acheté par la commune à Eugène Berthoin, qui y tenait un café en 1885. Le contenu de la boîte aux lettres était acheminé à pied aux Barraques.

De l'inscription sur la façade, on ne voit que le mot « télégraphes », processus bien oublié à l'époque d'internet ! Cette invention consistait à transmettre au moyen d'un réseau électrifié des signaux codés selon un alphabet composé de points (signal bref) et de traits (signal long) inventé par l'Américain Samuel Morse en 1840. Le message était décodé

par un employé de la poste et transmis au destinataire par un « piéton municipal » qui le portait à domicile. Il prévenait aussi les personnes appelées au téléphone car il n'y avait qu'un poste au village. Ce piéton était indemnisé 90 F par an, car il n'était pas surmené ! On n'envoyait de télégrammes que pour des messages importants et urgents qui auraient trop tardé par courrier, souvent des décès ou des accidents. Le message comprenait le moins de mots possible, car on payait en fonction du nombre de signaux émis ; c'était le « style télégraphique », remplacé à présent par le « style SMS »... Quant au téléphone, à partir de 1903, le domicile du « piéton » fut équipé d'un « fil de sonnerie » relié au bureau de poste, jusque vers 1950 ; ensuite, dans les quartiers, des particuliers assuraient le service du téléphone public, jusque dans les années 1970.



L'arrivée de l'électricité

Toutes ces nouveautés n'avaient été possibles que grâce à l'électricité ! Et on aperçoit à l'angle de la poste une console qui soutient des isolateurs en porcelaine et des fils qui barrent la façade.

L'histoire commence en 1894 : la commune de St Martin en la personne de son maire et conseiller général, Emile Bellier, signe un traité pour l'éclairage public par l'électricité, concession de 30 ans, avec le vicomte Maurice du Parc, résidant au château de Murinais près de Saint-Marcellin. Ce noble personnage était le patron de la Société hydro-électrique de la Haute Bourne. Il louait aussi à Saint Martin un vaste territoire de chasse. Hélas ! Le beau château n'existe plus que sur d'anciennes cartes postales ! Censé abriter des résistants, il a été détruit par les Allemands en 1943. D'après le contrat, le courant alternatif triphasé était produit par une usine hydro-électrique alimentée par une chute de 50 mètres sur la Bourne, au lieu-dit « les Gorges » sur la commune de Villard-de-Lans. L'installation prévue était assez rudimentaire : deux

lampes publiques seulement devaient être installées ! Sous la pression de la population, ce nombre fut porté à trois : une à l'entrée du village, une à la sortie, et une au milieu sur la place...

En 1913, un autre document communal précise les conditions de fourniture d'électricité, toujours avec la même société. Le 1 janvier 1920, cette société est absorbée par la société hydro-électrique de Fure et Morge et de Vizille, domiciliée à Grenoble, qui possède plusieurs usines de production de courant. Il y avait deux sortes d'abonnements : au forfait et au compteur. Les abonnements au forfait sont limités aux installations ne comportant pas plus de deux lampes, dont la consommation ne dépasse pas 100 W et dont l'utilisation ne sera pas supérieure à 1200 heures par lampe et par an. Au compteur, on n'est pas limité en lampes. Le KW coûte 0,99 F en 1920. Il existait deux sortes de lampes : à filament de carbone ou à filament métallique. Les premières furent supprimées en 1920.

Quand ils n'étaient pas fixés sur les façades, les isolateurs et les fils étaient placés sur des poteaux en bois imprégnés de créosote, produit à base de goudron de houille découvert en 1830 par un chimiste allemand. La commune fournissait le nombre nécessaire de troncs de sapins ou épicéas, et la société concessionnaire se chargeait de l'injection au chantier de Canard. Beaucoup des derniers poteaux en bois de France ont disparu lors des grandes tempêtes de décembre 1999.

La fourniture d'électricité était au début l'initiative de petites sociétés privées, qui sont peu à peu concentrées dans des entreprises de plus en plus grandes : à la société Fure et Morge et de Vizille succède en 1940 Force et Lumière, concessionnaire d'État d'un réseau de distribution d'énergie aux services publics et à un grand nombre de communes. La loi du 8 avril 1946, inspirée par le Conseil National de la Résistance, crée Électricité de France (EDF), établissement public dont le siège est à Paris, 68 rue du Faubourg St Honoré. En 2004, EDF cesse d'être un établissement public et devient une Société Anonyme. Son capital est détenu par l'État à au moins 70 %.

Une anecdote pour finir : en 1927, la société hydro-électrique du sud-est demande la concession d'une chute hydraulique sur la Vernaison, dans le site célèbre des Grands Goulets ! Le projet prévoyait de construire un barrage aux Barraques et une usine hydro-électrique dans la vallée de la Vernaison. Une conduite forcée et une conduite souterraine relieraient les deux ouvrages. Heureusement, la

Chambre de Commerce de Valence ainsi que les édiles locaux émirent un avis défavorable et ce massacre nous fut épargné ! A cette époque, l'hydraulique, appelé : « la houille blanche », était pratiquement l'unique fournisseur d'électricité, et on équipait tout ce qu'on pouvait pour satisfaire une demande croissante.

La foire aux bestiaux

L'activité principale était d'abord, au XIXe siècle, le commerce des bœufs de travail. On achetait des veaux mâles au printemps, on les dressait, on les mettait l'été en alpage à Herbouilly ou à Darbounouse, et on les revendait en automne. Certains maquignons venaient à pied depuis l'Ardèche !

C'est à partir de 1860 en France que les pouvoirs publics commencent à s'intéresser à l'amélioration des races bovines pour la boucherie et pour le lait. Dans cette optique, la station d'élevage de Villard de Lans est créée en 1875.

En même temps, les forestiers font tout pour proscrire les ovins et surtout les chèvres, qui ravagent les forêts. Les paysans remplacent peu à peu leurs attelages de bœufs par des vaches : la puissance et la docilité de la Villarde firent sa renommée dans toute la région. Les veaux de 8 à 11 mois sont vendus dans les foires d'automne. Les bœufs adultes atteignent, après engraissement, 2000 à 2500 kg la paire. Ces énormes bêtes étaient surtout utilisées, chez nous, pour débarder le bois, car les bœufs de boucherie commençaient presque toujours par être des bœufs de travail, toujours attelés par paires, castrés puis dressés entre 2 et 3 ans. Ils travaillaient 4 ou 5 ans avant d'être engraisés et envoyés à la boucherie.

Sur notre photo de 1898, on voit bien que certaines bêtes, au premier plan, ne sont pas des Villardes, dont la couleur « froment » est plus claire : leur élevage n'avait pas encore pris l'ampleur qu'il connaîtra dans la première moitié du XXe siècle. Le géographe Jules Blache évoque l'importation régulière, en Vercors, de veaux de race Mézenc par les maquignons du Vivarais. C'est l'ouverture des routes qui a développé tous ces échanges : la route des Goulets est accessible aux voitures à partir de 1854. La route de Pont en Royans à Villard de Lans est ouverte en 1872. Elle est raccordée en 1880 à Saint-Julien et Saint-Martin. Grâce aux routes, les habitants du Vercors ne sont plus obligés de produire toutes leurs céréales et peuvent consacrer plus de terres à l'élevage.

Les personnages

On aperçoit quelques personnes parmi les animaux. Leur tenue définit bien les années appelées « la Belle Époque » ! Il est à remarquer que tout le monde porte un chapeau. Sortir « en cheveux » était mal vu, surtout pour une femme ! Une dame, au fond à gauche, porte un monumental chapeau orné de fanfreluches. Certains hommes portent des « canotiers » en paille de couleur claire. Ils portent un veston de couleur sombre, une chemise claire et un nœud papillon, sauf certains paysans en blouse avec de grands plis dans le dos.

Cette image est le reflet d'une époque charnière, où tout changeait très vite dans les communes rurales : c'est au même moment qu'on a construit aussi l'école, la fontaine. Quelques années après, le clocher allait être construit, le cimetière derrière l'église allait être déplacé. Le village prenait peu à peu son visage actuel.

Pour terminer cet article, il convient de remercier Sophie et Raynald Gouverneur, qui ont exposé cette photo agrandie dans leur boulangerie et se sont interrogés, ainsi que leurs clients, sur ses différents aspects, provoquant ainsi des recherches...

Bibliographie

Archives communales de Saint-Martin-en-Vercors
Alain Blaise : La Bourne, avènement de l'électricité
Cahier du Peuil n° 6
Parc naturel régional du Vercors : Un siècle de routes en Vercors
Denis Chevalier : Le temps des Villardes (la Manufacture)



groupe
patrimoine



du
VERCORS

Présidente :
Claudine Thiault
04 75 45 50 60
Présidente honoraire :
Yvette Rouveyre
04 75 45 52 25
Secrétaire :
Jacqueline Hache
07 78 88 43 43
Trésorier :
Jean-Michel Torres
07 71 23 82 65
Trésorière adjointe :
Marie-Noëlle Mas